

*Les crédits*

nant aux États-Unis d'éviter de payer son dû aux coffres fédéraux.

Pourquoi ne le fait-on pas ici? Pourquoi être réfractaires, du côté du gouvernement, lorsque nous recommandons précisément de s'attaquer en priorité à deux créneaux? Le premier, les conventions fiscales signées avec 16 pays considérés comme des paradis fiscaux. Si vous communiquez avec les sociétés de gestion de portefeuilles, on vous dit: Oui, on peut facilement trouver des échappatoires fiscales; on peut facilement ouvrir des filiales à l'étranger, dans certains pays qui font partie des 16 pays conventionnés avec le Canada, des échappatoires fiscales qui vous permettront d'économiser des centaines de milliers, sinon des millions et même des milliards, à la fin, par rapport à ce que vous devriez payer normalement au fisc fédéral.

Pourquoi refuse-t-on de réviser l'ensemble de ces 16 conventions fiscales? Est-ce qu'il y a des conflits en quelque part? Est-ce qu'il y a des amis du parti qui seraient trop pointés du doigt parce qu'ils utilisent ces paradis fiscaux, parce qu'ils créent des compagnies bidon dans ces paradis fiscaux, parce qu'ils déclarent des pertes d'opérations bidon aussi dans ces paradis fiscaux pour les déduire des profits qu'ils réalisent en sol canadien pour ne pas payer d'impôts?

Il serait peut-être temps d'y voir. Lorsqu'on parle de se serrer la ceinture, lorsqu'on demande à tous les Québécois, à tous les Canadiens de se serrer la ceinture, de faire des sacrifices inouïs, il serait peut-être temps que le ministre des Finances prenne ses responsabilités, qu'il évite, dans un avenir rapproché, de ménager ses amis et les amis du Parti libéral du Canada qui ne sont pas nécessairement représentatifs des Canadiens et des Canadiennes à revenu moyen.

Les conventions fiscales devraient constituer la priorité du prochain budget du ministre des Finances. Il devrait s'attaquer à certaines d'entre elles qui constituent de véritables passoires au niveau de la fiscalité.

Il y a aussi les fiducies familiales. Le ministre s'est fait une belle jambe au mois de novembre, et même dans son dernier budget, lorsqu'il disait qu'il créerait un sous-comité du Comité des finances pour analyser l'impact des fiducies familiales sur les rentrées fiscales dans les coffres fédéraux.

• (1550)

Il a mis en place le sous-comité, mais, sous des couverts de transparence, premièrement, nous n'avons jamais eu la collaboration des hauts fonctionnaires du ministère des Finances qui venaient nous rire en pleine face au Comité des finances; deuxièmement, chaque fois que nous demandions des informations complémentaires et des analyses, mais de vraies, on a essuyé un refus; et troisièmement, avant l'ajournement des Fêtes, lorsque l'opposition officielle a présenté une motion au Comité des finances pour permettre de réviser cette politique des fiducies familiales pour les contribuables à très haut revenu qui évitent de payer de l'impôt toute leur vie sur leurs gains de capital, la majorité libérale au comité a voté contre ainsi que les réformistes. Ils ont même voté contre un examen des fiducies familiales. Je trouve cela odieux de leur part.

Je termine avec une autre recommandation. Le vérificateur général a parlé dans son rapport des créances impayées au sein du

gouvernement fédéral. Il a parlé d'un montant de 6,6 milliards qui était constitué de dettes que des contribuables, surtout des contribuables à revenu élevé et très élevé, devaient au gouvernement fédéral. Ils ne contestaient pas le fait qu'ils devaient de l'argent, mais à cause du laxisme de cette administration-là, on ne va pas chercher les 6,6 milliards. De l'avis même du vérificateur général, nous pourrions aller chercher 80 p. 100 de ce montant.

Alors, si le ministre a besoin d'autres milliards, on lui en propose autour de 14, à l'heure actuelle, sans toucher aux programmes sociaux. Il est temps que les membres de ce gouvernement se réveillent parce que les gens en ont assez.

[Traduction]

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement les propos du député. Il sait très bien que lorsqu'un gouvernement s'apprête à présenter un budget, il y a toujours des suppositions et des rumeurs. En fait, il y avait beaucoup de suppositions et de rumeurs dans l'intervention qu'il vient de faire.

Le député a commencé par parler de la possibilité de faire assumer un plus grand fardeau fiscal aux Canadiens à revenu faible ou moyen. Pourtant, il sait très bien que lorsque le ministre des Finances a rencontré le Comité des finances, les 17 et 18 octobre, il a dit très clairement qu'il n'envisageait pas d'augmenter les impôts comme solution première pour réduire le déficit et réaliser son objectif de 3 p. 100 du PIB.

Au fur et à mesure que le débat avançait et qu'il poursuivait ses travaux, le comité, dont le député fait partie, savait que l'on allait se concentrer sur bon nombre des points dont le député a parlé: l'élimination des chevauchements et du double emploi entre les différents paliers de gouvernement, la réduction des subventions aux entreprises, et l'examen des échappatoires qui ne sont pas illégales mais qui avaient été introduites pour contrôler certaines situations, à un moment donné, et qui n'ont peut-être plus leur raison d'être.

Le député a aussi parlé assez longtemps des riches et de l'idée de les mettre davantage à contribution. Je pense qu'il serait peut-être bon de lui communiquer certains chiffres qui ont été publiés par Statistique Canada.

En 1992, les 10 p. 100 des Canadiens qui ont payé le plus d'impôts, gagnaient 50 000 \$ et plus. Ces contribuables ont payé 34 p. 100 de tous les impôts. En plus de ça, les 10 p. 100 de contribuables qui paient le plus d'impôts comptent pour 42 p. 100 de l'ensemble des contributions et dons faits à des organismes de charité.

Ainsi donc, quand il s'agit de savoir qui paie quoi ici, il est clair que nous devons tenir pleinement compte de l'entière dynamique des affaires financières des gens qui réussissent. Nous sommes tous d'accord sur le fait que nous voulons que les Canadiens aspirent à faire de leur mieux car, si nous avons des chefs d'entreprise qui réussissent, les gens qui travailleront pour eux réussiront aussi.

Je voudrais poser une question au député. Il a parlé de la réforme fiscale. Je pense que la plupart des députés conviendront que la réforme fiscale occupe une place importante dans les travaux de la Chambre. Il en a parlé dans le sens de réduire la complexité de nos impôts, autrement dit de les simplifier.